L'aquilon
Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest
Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 22 numéro 47, 14 décembre 2007

Dans nos pages cette semaine



Photo : Maxence Jaillet

Jayden Bourdages sur les genoux du Père Noël alors qu'il s'est arrêté à Hay River le jeudi 6 décembre. C'est la compagnie aérienne Canadian North qui s'est chargé d'aller le chercher à Cambridge Bay. La compagnie a déjà transporté le vieux monsieur dans quatre communautés aux TNO et cinq autres au Nunavut.

Assemblée du CDÉTNO mouvementée

Fernand Denault vole la vedette

Aussitôt élu président, il tente de faire revenir le Conseil de développement économique des TNO dans le réseau associatif de la FFT.

Nicolas Bussières

L'Assemblée générale annuelle (AGA) du Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDÉTNO) a été très mouvementée, le 6 décembre, avec de nombreux débats et l'élection d'un nouveau président.

C'est le président actuel de la Fédération franco-ténoise (FFT), Fernand Denault, qui a recueilli le plus de votes parmi les quatorze membres présents pour ainsi accéder à la présidence du CDÉTNO dans une course à trois candidats. Le président sortant, Jean-François Pitre, et l'administrateur au CDÉTNO depuis deux ans, Simon Lamoureux, étaient les deux autres membres qui ont sollicité le poste.

Membre régulier du CDÉTNO en tant que représentant de la firme apparentée Boréal Consultants, qui est reliée avec la FFT, Fernand Denault, avait la possibilité d'être candidat. « J'ai de l'intérêt pour le développement économique communautaire. J'en ai toujours eu. C'est un aspect que j'ai travaillé dans plusieurs domaines. Et puis, je sentais le besoin de faire quelque chose d'un peu différent », a-t-il invoqué, pour expliquer sa décision de se présenter.

M. Denault n'a cependant pas voulu commenter si cette manœuvre se voulait un désaveu du travail de la précédente administration et de son président Jean-François Pitre.

Lorsqu'on lui demande si le retour du CDÉTNO dans le réseau associatif de la FFT était une des principales raisons de se présenter, Fernand Denault répond simplement qu'« il y a plusieurs éléments qui ont motivé ma décision ».

Aussitôt terminée l'étape des élections, le nouveau président a d'ailleurs fait une proposition en ce sens lors du varia. Dans le débat qui a suivi, il a fait valoir que le départ du CDÉTNO s'était fait sans consultation de ses membres et qu'aucun effort n'a été fait lors de l'AGA pour corriger la situation. « Si on veut agir de façon démocratique, c'est bon de consulter ses membres », a-t-il déclaré.

Des membres du CDÉTNO comme Patrice Lapointe et Donald Violette se sont cependant questionnés s'il était pertinent de discuter de ce point lors de l'Assemblée préférant que la question soit discutée lors du prochain conseil d'administration (CA). Finalement, aucun vote n'a été procédé sur le sujet, car le quorum n'était plus atteint à ce moment et l'AGA a dû être ajournée selon les statuts et règlements de l'organisme.

« Un conflit d'intérêts »

À défaut d'être réélu président, Jean-François Pitre se retrouve maintenant sur le CA du CDÉTNO en compagnie de George Cornelissen, Pierre LeBel et Pierre Lepage.

Le président, qui était en poste depuis


CDÉTNO
Suite en page 2

CDÉTNO

Suite de la page 1



Photo : Nicolas Bussières

La directrice générale du CDÉTNO, Sylvie Francoeur, a profité de l'AGA pour dresser un bilan fort intéressant des activités du Conseil lors de la dernière année. Au milieu de la table, on aperçoit Jean-François Pitre et Simon Lamoureux, les deux candidats qui ont été défaits pour le poste de président.

la fondation du CDÉTNO par la FFT en 2003, s'est dit déçu de la tournure des événements et du fait que peu de membres étaient présents. « C'est un *takeover* qu'il voulait. Il avait amené son monde et ils votaient tous en bloc. […] Les autres, nous n'étions pas assez », a indiqué Jean-François Pitre, qui croit que le résultat aurait été bien différent avec la présence de plus de membres.

Il remet en question la présence de Fernand Denault comme président du CDÉTNO en raison de la situation de conflit d'intérêts engendrée par sa position de président de la FFT. Il donne l'exemple de la proposition de réintégrer le réseau associatif de la FFT lors du varia de l'AGA. « C'est un conflit d'intérêts total. Tu es président d'une autre association et c'est toi-même qui fait la demande. […] Pour tous les dossiers qui ont à faire avec la Fédération et ses membres, il est en conflit d'intérêts », a déploré M. Pitre.

L'ex-administrateur du CDÉTNO Simon Lamoureux partage le même avis. « Il est président de la FFT et il veut ramener le Conseil sur la FFT. Je ne sais pas ce que je peux dire de plus. Un plus un égale deux », a-t-il indiqué.

M. Lamoureux a noté le ridicule de la situation lors de l'AGA en parlant des communications éventuelles entre les deux organismes. « Il faut croire que le nouveau président va s'écrire des lettres à lui-même », a-t-il lancé devant les membres.

Fernand Denault réplique qu'il ne s'agit pas d'un conflit d'intérêts et qu'il est tout à fait légitime pour lui d'être président du CDÉTNO, car il est membre en bonne et dû forme.

Jean-François Pitre a aussi questionné le fait que le nouveau président ne provienne pas du secteur de l'économie. « Ça ne me dérange pas qu'il vote, mais quelqu'un qui est président du CDÉTNO et qui n'est pas dans la business, je ne comprends pas ça. Il est appointé [à Boréal Consultants], ce n'est pas à lui la business », a-t-il affirmé.

Le président réplique qu'il n'est pas néophyte dans ce domaine. « Il fait grande erreur. Je suis président fondateur du CDÉTNO. J'étais aussi le président du comité d'orientation qui a créé la coopérative Yellowknife Direct Charge Co-op. Aujourd'hui, ça dessert 58% de la population de Yellowknife. De dire que je n'ai pas d'expérience dans le secteur économique, c'est un peu méconnaissant », a raconté M. Denault.

« C'est vrai que je n'ai pas géré d'entreprise à profit personnel, mais j'ai géré des entreprises au bénéfice général, et ça, c'est aussi important. Le développement économique communautaire est aussi important et a même plus d'impacts durables », a-t-il poursuivi.

Par ailleurs, Simon Lamoureux trouve dommage cette « ingérence » de la FFT alors que le CDÉTNO était sur une belle lancée depuis un certain temps. « Quand quelque chose va super bien, pourquoi aller se présenter? Ça fait deux ans qu'on travaille comme des fous. On a une belle équipe, les projets vont de l'avant et tout le monde est content. Puis là, lui il arrive. Je n'en reviens tout simplement pas; les bras nous sont tombés par terre », a-t-il révélé.

De l'action à prévoir

En début de semaine, la direction générale du CDÉTNO a confirmé que l'AGA serait reprise le 20 décembre à 19h à la salle de réunion de la bibliothèque municipale de Yellowknife. Jean-François Pitre et Simon Lamoureux ont dit que la soirée risquerait fort bien d'être fertile en débats. « Le varia est complètement ouvert. N'importe quoi peut-être remis sur l'AGA. Il y a des choses qui peuvent changer encore », a soutenu M. Pitre.

Les deux n'excluent pas la possibilité que des élections soient reprises, considérant le peu de membres présents lors de la première rencontre. « Ça pourrait. Légalement, tu aurais le droit. Je ne dis pas que ça va arriver, mais on verra dans le varia », a souligné M. Pitre. « C'est une possibilité », a renchéri M. Lamoureux

De son côté, le président nouvellement élu est resté incrédule face à cette éventualité. « Reprendre les élections? C'est fait! », a réagi M. Denault.

CRTC

Avis d'audience publique CRTC 2007-10-3

Canada

Révision des cadres de réglementation des entreprises de distribution de radiodiffusion et des services de programmation facultatifs. Élargissement du champ d'action, prorogation des dates limites de dépôt et report de la date de l'audience. Le Conseil annonce qu'il élargit le champ d'action de cette audience afin d'examiner la possibilité d'imposer un tarif de distribution des signaux de la télévision en direct. La date limite des propositions et des observations à l'égard des tarifs de distribution est le **25 janvier 2008.**

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les avis d'audience publique **CRTC 2007-10, CRTC 2007-10-1, CRTC 2007-10-2 et CRTC 2007-10-3.** Si vous désirez appuyer ou vous opposer à une demande ou obtenir une copie des avis d'audience publique, veuillez consulter le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC. Toute information que vous soumettrez, incluant tout renseignement personnel, sera disponible sur le site Internet du CRTC.

#084

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



Nicolas Bussières et Maxence Jaillet

Un appel d'offres qui dérange

Le ministère des Transports, dirigé par Norman Yakeleya, a récemment proposé d'ouvrir un appel d'offres pour assurer l'approvisionnement de carburant pour l'aéroport de Fort Simpson. Cette option indigne les membres de la première nation Liidii Kne de Fort Simpson, car depuis plusieurs semaines, ces derniers travaillaient en collaboration avec le ministère pour se voir attribuer cette responsabilité. Ils clament que le gouvernement travaille contre ses principes en ne favorisant pas le développement économique des Premières nations. Même son de cloche du député Kevin Menicoche qui relate que l'Assemblée législative vient tout juste d'énoncer ses priorités vers une économie diversifiée drainant choix et opportunités aux différentes communautés. Le député du Nahendeh questionne comment cette décision peut aider à atteindre les objectifs fixés.

Le GTNO sort ses priorités

Parlant des priorités du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO), la présidente du Caucus de la 16e Assemblée législative, Wendy Bisaro, a dévoilé le 7 décembre un document qui révèle la vision, les objectifs et les priorités du GTNO. « Les priorités identifiées aujourd'hui vont guider le GTNO pour les quatre prochaines années […]. Le Caucus de 19 députés dirige maintenant le GTNO à identifier des actions spécifiques pour faire avancer les objectifs », a déclaré la députée de Frame Lake. Le document fait état de plusieurs objectifs généraux comme un Territoire fort et indépendant, un environnement durable, des gens éduqués et en santé, une économie diversifiée, des communautés vibrantes et en sécurité ou une gouvernance efficace, mais les priorités demeurent larges et ne ciblent pas d'exemples précis. Mme Bisaro indique que la prochaine étape pour le GTNO sera d'utiliser ce document pour mettre en place un plan stratégique beaucoup plus détaillé qui devrait mener à l'adoption du premier budget et des budgets subséquents.

Bevington réagit

Le député néo-démocrate de Western Arctic, Dennis Bevington, n'a pas tardé à réagir à l'annonce du chef du Parti libéral Stéphane Dion de poster quatre aéronefs militaires dans le Nord, si son parti est porté au pouvoir (voir article en page 5), qualifiant cette mesure d'insuffisante. « Comme la plupart des propositions libérales pour le Nord, celle-ci est insuffisante, a dit Bevington par voie de communiqué. Les experts de la recherche et du sauvetage vous diront qu'en moyenne, il faut trois aéronefs C-130 Hercules ou DH-5 Buffalo et environ 100 personnes pour couvrir les TNO et le Nunavut. Cela démontre que les Libéraux ne comprennent toujours pas le Nord ». Dennis Bevington ajoute que Stéphane Dion ne tient pas vraiment à protéger le Nord, car il n'a pas appuyé plusieurs motions du Nouveau parti démocratique en ce sens. Il donne l'exemple de l'inscription obligatoire des navires au sein de la Zone de trafic de l'Arctique canadien, un investissement accru dans l'infrastructure municipale et une augmentation de la déduction fiscale pour les résidents des régions éloignées.

Un corps introuvable

Les recherches pour récupérer le corps de l'homme de 27 ans, Jaxon Smith, mort le 1er décembre alors que le véhicule dans lequel il se trouvait s'est engouffré dans le lac Giauque, ont été suspendues après que l'équipe de plongeurs ait confirmé que le corps ne se trouvait pas dans l'habitacle du Toyota. Les efforts de recherches seront vraisemblablement reconduits au printemps.

Suite à un malentendu avec l'Assemblée législative

La Commissaire aux langues commente finalement son rapport

Shannon Gullberg concède que le rapport 2006-2007 n'est pas très élaboré, mais avise qu'un document complémentaire sur les soins de santé reste à venir.

Nicolas Bussières

L'imbroglio avec l'Assemblée législative étant réglé, la Commissaire aux langues des TNO, Shannon Gullberg a finalement pu commenter son rapport annuel 2006-2007.

Rappelons que Mme Gullberg avait décliné de faire des commentaires sur le rapport la semaine dernière, car elle croyait que le document n'avait pas été déposé à l'Assemblée législative, ce qui s'était avéré inexact. Elle précise que le gouvernement des TNO ne l'avait pas avisé que le rapport avait été reçu en Chambre.

La Commissaire aux langues n'a pas nié que ce nouveau rapport ne contenait pas autant de substance et de recommandations que par les années passées, mais a annoncé qu'un autre document allait être présenté sous peu.

« Je pense qu'il y a de la place pour beaucoup plus de recommandations. Je suis sur le point de terminer un rapport sur les langues dans les soins de santé, mais je voulais le faire dans un rapport séparé. Ça devrait sortir au début de la nouvelle année et il va y avoir des recommandations, c'est sûr. [...] Attendez à janvier », a indiqué Mme Gullberg.

Elle a aussi expliqué pourquoi l'une des deux seules recommandations du rapport de cette année, celle suggérant un registre de traducteurs et d'interprètes, est une copie conforme de l'année précédente. « C'en est une très importante. Je ne peux insister assez que le besoin d'interprètes et traducteurs est la clé. [...] Si le gouvernement est complètement dévoué pour la préservation et la promotion de la langue, vous devez avoir les ressources pour être sûr que ces choses arrivent sur le terrain », a signalé la Commissaire aux langues.

Mme Gullberg s'est d'ailleurs dite satisfaite dans ce dossier de la réponse du Comité permanent des priorités et de la planification, comité de l'Assemblée législative qui voit aux questions touchant les langues officielles. « Le Comité semble finalement reconnaître que c'est un enjeu urgent. [...] J'ai eu l'impression dans leur dernière réponse qu'il commence à comprendre »

Mais pourquoi ne pas demander plutôt l'embauche de personnel bilingue, comme exigé en 2006 dans le jugement en première instance de la juge Moreau, dans la cause de la FFT contre le gouvernement territorial?

« L'idée d'engager du personnel qui a des compétences dans plus d'une langue est une bonne idée, mais ce n'est pas facile », a répliqué Shannon Gullberg. Elle donne l'exemple des professionnels de la santé dont le recrutement, même de personnel unilingue, est difficile dans le contexte du Nord. « C'est une chose de dire d'engager du personnel bilingue. C'est une autre chose de trouver, en fait, ces gens avec des compétences et, en plus, qui sont aussi bilingues ».

Invitée à commenter la baisse du budget du Commissariat aux langues qui est passé de 200 000 $ à 180 000$ au cours de la dernière année, Shannon Gullberg a dit qu'il ne fallait pas s'inquiéter. « Je ne pense que ça va être une tendance de voir le budget descendre plus bas », a-t-elle raconté.

Elle acquiesce que le budget a encore une fois été très loin d'être dépensé en 2006-2007, son bureau utilisant seulement 106 000 $ des 180 000 $ disponible, mais elle insiste que cette situation est loin de remettre en cause l'existence même du Commissariat. « De mon point de vue, le budget est encore suffisant et adéquat, mais je ne voudrais pas le voir descendre plus. La réalité est qu'il n'y a pas eu beaucoup de plaintes au bureau », a affirmé Mme Gullberg.

Cette dernière ajoute que les communautés de langues autochtones n'ont pas eu beaucoup recours au Commissariat dans les dernières années, mais que des fonds devaient rester disponibles si la tendance venait à changer. Elle ajoute que son bureau utilisera plus son budget cette année en raison notamment de l'embauche d'un employé à temps partiel ces derniers mois.

Fernand Denault se désole

Le président de la Fédération franco-ténoise, Fernand Denault, n'a pas semblé donner beaucoup de crédibilité à l'exercice annuel qui vient d'être complété par Shannon Gullberg. En plus de trouver le rapport passablement vide, il regrette de voir le budget annuel du Commissariat aux langues encore diminué.

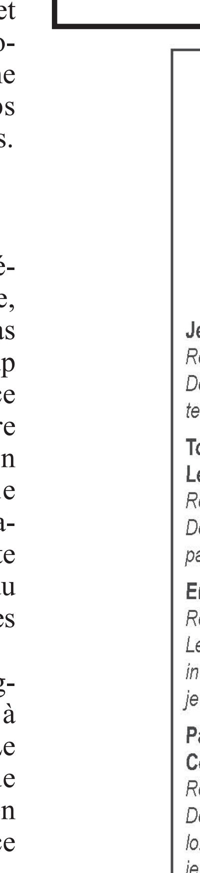
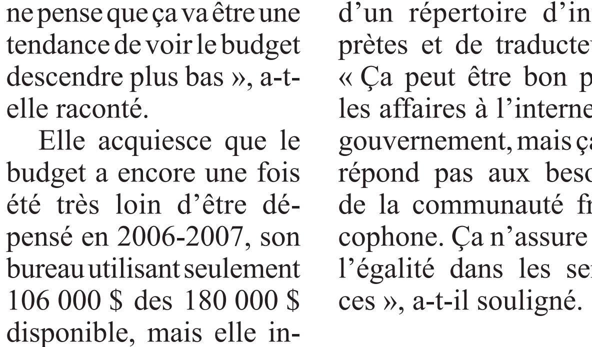
« Il n'y a pas si longtemps, il se chiffrait à 400 000 $, a-t-il confié. Le gouvernement continue de donner de moins en moins d'importance à ce bureau ».

M. Denault n'a pas non plus été impressionné par la recommandation de la Commissaire aux langues voulant la mise en place d'un répertoire d'interprètes et de traducteurs. « Ça peut être bon pour les affaires à l'interne du gouvernement, mais ça ne répond pas aux besoins de la communauté francophone. Ça n'assure pas l'égalité dans les services », a-t-il souligné.



Photo : Caroline Langlais

Près de soixante-dix personnes ont participé à la fête de Noël de l'Association franco-culturelle de Yellowknife le 8 décembre au chalet de ski



Patrimoine canadien / Canadian Heritage

FRANCOFONDS inc.

FONDS INITIATIVES JEUNESSE – DISTRIBUTION 2007

Le Fonds Initiatives jeunesse pour l'année 2007 a subventionné les projets suivants :

Jeunesse qui tourne / Réseau des grands espaces : ....21 775 $
Régions affectées : Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Nord, Yukon
Des diffuseurs impliqueront des jeunes dans un processus de consultation et de sélection d'artistes / groupes pour faire un spectacle dans les communautés respectives des jeunes.

Tournée du Nord-Canadien 2007-2008 / Le Festival des vidéastes du Manitoba : ....22 500 $
Régions affectées : Yukon, Territoires du Nord, Nunavut
Des ateliers de montage de vidéos qui resulte en la production de courts métrages en français par les élèves, qui sont par la suite visionnés lors du Gala du Festival des vidéastes.

Entre amis / Association jeunesse fransaskoise :...15 000 $
Régions affectées : Saskatchewan, Alberta, Manitoba
Les gagnants des concours provinciaux dans divers disciplines se rendront à une compétition inter-provinciale qui leur permettra d'améliorer leur niveau de jeu et de créer des liens entre les jeunes des trois provinces des Prairies.

Partager ma culture / Conseil jeunesse francophone de la Colombie-Britannique : ....36 540 $
Région affectée : Colombie-Britannique
Des jeunes immigrants francophones offriront des ateliers sur la diversité culturelle francophone lors d'une journée festive où un grand rassemblement de jeunes sera inspiré à créer une identité jeunesse francophone inclusive.

Formation cInéMAGINE jeunesse / La société cInéMAGINE de l'Alberta : ....6 800 $
Région affectée : Alberta
Initier les jeunes francophones et francophiles aux techniques des métiers du cinéma par le biais de formation, offerte par des professionnels francophones, qui resulte en le montage, par les élèves, de courts métrages en français.

Ma place dans mon école / Association jeunesse fransaskoise: ....10 000 $
Région affectée : Saskatchewan
La mise sur pied d'un sondage virtuel et de groupes témoins de jeunes pour découvrir des pistes possibles pour retenir les jeunes adolescents dans la communauté scolaire francophone.

Exploration 8 / Le Cercle Molière : ....7 000 $
Région affectée : Manitoba
Atelier intensif des techniques et du langage théâtral qui résultera en un partage de connaissances et d'apprentissage intergénérationnel.

Ambassadeurs du tourisme / Conseil de développement des municipalités bilingues du Manitoba : ....14 250 $
Région affectée : Manitoba
La mise sur pied d'un atelier qui sensibilisera les jeunes des atouts du cachet francophone dans leur communauté, en augmentant leur connaissance des commerces et des attraits de leur région et leur enseignant des techniques pour en faire la promotion.

Tournée au Manitoba 2007-2008 / Le Festival des vidéastes du Manitoba : ....8 500 $
Région affectée : Manitoba
Offrir des ateliers de court métrage vidéo aux écoles éloignées au Manitoba à l'aide d'une caravane, ayant à bord tout l'équipement nécessaire à la formation et à la production de vidéos.

***AVIS IMPORTANT :** La date de retombée pour les demandes de subvention 2008 du Fonds Initiatives jeunesse **a été avancée au 31 mars 2008.** Le Guide du requérant et le formulaire officiel sont disponibles au **www.francofonds.org**. Pour tout autre renseignement, contactez Francofonds au 204-237-5852 ou 1-866-237-5852.*

La fondation Francofonds gère le Fonds Initiatives jeunesse pour les provinces de l'Ouest et les territoires du Nord.



aquilon@internorth.com

Éditorial

Mauvais *timing*?



Alain Bessette

La décision récente du président de la FFT de se présenter, avec succès, à la présidence du CDÉTNO a suscité, et suscitera encore longtemps, la controverse au sein de la communauté. Ma principale inquiétude que je vois dans cette décision personnelle de M. Denault est l'ombrage qu'elle porte sur la Fédération franco-ténoise. On a qu'à lire la première phrase du courrier du lecteur de cette semaine pour comprendre la véracité de cette inquiétude.

Il y a deux aspects de cet événement que je trouve important de mentionner.

Premièrement, je rappelle qu'il s'agit d'une décision personnelle de M Denault. Sa présence à l'AGA du CDÉTNO était à titre de représentant d'une firme satellite de la FFT, Boréal consultants, un membre corporatif du CDÉTNO. Par contre, c'est à l'insu du Conseil d'administration de la FFT que cette décision de M. Denault a été prise. Ce serait donc erroné de jeter le blâme (si blâme il y a) sur l'ensemble de l'organisme.

Deuxièmement, M. Denault était parfaitement en droit de présenter sa candidature pour un poste au conseil d'administration. Vérification faite, il y a des membres individuels et des membres corporatifs au CDÉTNO, tous avec les mêmes droits et privilèges. Nonobstant le fait que M. Denault était présent à titre de représentant pour une firme satellite de la FFT, sa présence aurait aussi été possible et légitime simplement en devenant membre individuel de l'organisme.

On ne peut nier l'intérêt de M. Denault pour le développement économique comme le démontre son long parcours d'engagements et de réalisations dans ce domaine, mais disons que le *timing* de son implication n'était certainement pas idéal, surtout que M. Denault occupe toujours le poste de président de la FFT. Alors que les deux organismes (FFT et CDÉTNO) participent activement sur des dossiers communs, la question de l'affiliation du CDÉTNO est encore une pomme de discorde entre les deux, sans qu'aucune tentative concertée de rapprochement n'ait eu lieu au cours de la dernière année. Il y a donc un conflit d'intérêts apparent dans cette affaire que les deux organismes auront à régler.

On verra le 20 décembre le dénouement de cette situation alors que l'AGA reprendra là où elle a laissé la semaine dernière et aura à se prononcer sur des sujets aussi cruciaux que l'affiliation à la FFT et, probablement, la question de conflit d'intérêts.



Photo : Nicolas Bussières

Une cinquantaine de personnes étaient présentes à la cérémonie du 6 décembre dernier dans le sous-sol de la Légion Canadienne de Yellowknife qui visait à commémorer le 18e anniversaire de la tuerie de l'École Polytechnique. Une vigile a été célébrée et des silhouettes des 14 femmes, dont celle de Geneviève Bergeron, qui ont perdu la vie dans ce tragique événement ont été accrochées au mur. La ministre de la Santé et des Services sociaux des TNO, Sandy Lee, a fait un discours alors que d'autres personnes qui ont vécu des scènes de violence contre les femmes ont livré leurs témoignages.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette **Correction d'épreuve :** Simon Lamoureux
Journalistes : Nicolas Bussières et Maxence Jaillet **Adjointe administrative :** France Benoît

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.





repco-média Agence de représentation média 1-866 411-7486

HARPER À BALI

JE N'AI JAMAIS ÉTÉ AUSSI FIER D'ÊTRE CANADIEN

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	30 $ ☐	50 $ ☐
Institutions :	40 $ ☐	70 $ ☐
		TPS incluse

Nom : ____________________

Adresse : ____________________

____

____

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

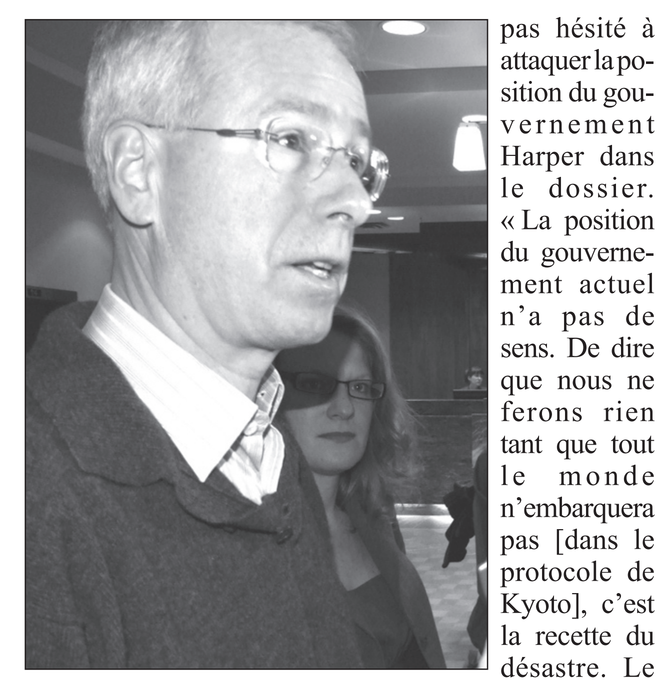
Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon : C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 1G2

Première visite aux TNO en tant que chef du Parti libéral

Dion essaie de marquer des points

Lors d'un bref passage à Yellowknife, le chef de l'opposition officielle à Ottawa a pris deux engagements concernant l'Arctique.

Nicolas Bussières



En visite pour la première fois dans les TNO en tant que chef du Parti libéral du Canada (PLC) les 7 et 8 décembre, Stéphane Dion a tenté de marquer des points sur des dossiers du Nord ignorés par ses adversaires conservateurs.

Lors d'un court point de presse à l'Hôtel Explorer à Yellowknife, le leader libéral a annoncé que son parti allait réinstaurer le poste d'ambassadeur de l'Arctique et baser quatre avions pour des opérations de sauvetage dans le Nord si le PLC effectue un retour au pouvoir lors des prochaines élections.

« L'ambassadeur de l'Arctique est un poste que nous avions créé […] pour promouvoir l'intérêt du Canada dans l'Arctique et la coopération avec les autres pays pour s'assurer que l'Arctique soit protégé. Ce poste a été aboli par les Conservateurs et ça a été une grave erreur et nous allons le rétablir », a déclaré Stéphane Dion.

Concernant son deuxième engagement, le chef du PLC a signalé qu'il est très important d'avoir des avions de secours basés dans le Nord pour renforcer la souveraineté dans la région. Il a précisé que deux avions seraient localisés à Yellowknife et deux autres à Iqaluit aussitôt son ascension au pouvoir.

Il déplore que des avions situés à Trenton, en Ontario, soient actuellement en charge des opérations de sauvetage dans l'Arctique. « Trenton se trouve plus proche de l'équateur que d'Alert », a ironisé M. Dion.

Lorsqu'on a rappelé au chef de l'opposition officiel les investissements de plusieurs milliards annoncés par le Parti conservateur, l'été dernier, pour assurer la souveraineté l'Arctique, Stéphane Dion a repris les critiques entendues à l'époque.

« Le port en eaux profondes [à Cambridge Bay], ça va. Mais pour ça, il faudrait avoir les navires qui nous permettent d'y aller douze mois par année. Or, ce qu'il a annoncé est beaucoup moins que ce qu'il avait promis », a-t-il noté.

À la veille de la rencontre de Bali, en Indonésie, sur les changements climatiques dont il allait lui-même assister, le chef libéral n'a pas hésité à attaquer la position du gouvernement Harper dans le dossier. « La position du gouvernement actuel n'a pas de sens. De dire que nous ne ferons rien tant que tout le monde n'embarquera pas [dans le protocole de Kyoto], c'est la recette du désastre. Le Canada devrait montrer l'exemple et dire: *Je vais faire ma part, faites la vôtre* », a-t-il indiqué.

Évidemment, le chef du PLC a aussi profité de son passage dans la capitale pour tenter de motiver le moral des troupes dans l'éventualité d'élections. « Je suis impressionné par le bon esprit que nous avons vu sur le terrain, ici. Le Parti libéral est prêt à gagner les TNO », a-t-il lancé, sous les applaudissements d'une poignée de supporteurs. Stéphane Dion a d'ailleurs mentionné qu'un candidat libéral devrait être nommé sous peu dans la circonscription de Western Arctic.

Dans les dossiers de la francophonie, le politicien québécois a vertement critiqué certaines initiatives de Stephen Harper comme les consultations récentes sous la présidence de l'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, en vue du renouvellement du plan d'action sur les langues officielles.

« C'est lamentable! J'étais là au début de l'année quand, devant les communautés, la ministre Mme Verner a dit: *Je vais vous consulter*. Et là, on arrive à la fin de l'année, les consultations ont été tellement mal faites, s'il y en a eues, que le premier ministre se sent obligé de nommer quelqu'un de l'extérieur du gouvernement pour, en quelques semaines, rattraper le temps perdu. […] Ce genre d'improvisation de dernière minute n'est pas à la hauteur de l'enjeu », a déclaré M. Dion.

Ce dernier a aussi promis que le Programme de contestation judiciaire serait rétabli sous un gouvernement libéral. « On va le rétablir et on va en doubler le financement », a-t-il lancé.

Transports Canada Transport Canada

Canada

VOUS VOYAGEZ AU CANADA?

DE NOUVEAUX RÈGLEMENTS S'APPLIQUENT.

Montrez votre pièce d'identité

TOUTES LES PERSONNES QUI SEMBLENT ÂGÉES DE 18 ANS OU PLUS DOIVENT PRÉSENTER :

UNE pièce d'identité valide avec PHOTO émise par le gouvernement

ou

DEUX pièces d'identité valides sans photo émises par le gouvernement.

Assurez-vous que votre nom sur les pièces d'identité est le même que sur votre carte d'embarquement.

Toutes les règles visant les vols à destination des États-Unis et les autres vols internationaux continuent de s'appliquer.

POUR EN SAVOIR PLUS,
consultez : www.protectiondespassagers.gc.ca
ou appelez 1 800 O-Canada 1-800-622-6232

Journée carrière aux TNO

Les jeunes à la découverte de différents milieux de travail

Nicolas Bussières

Les plus vieux des écoles Allain St-Cyr et Boréale ont visité différents milieux de travail, le 7 décembre, à l'occasion de la toute première journée carrière en français dans les TNO.

« C'est la première année. C'est un projet-pilote si on veut », a souligné Patrick Lachapelle, agent de développement au CDÉTNO, qui a organisé les différentes visites en partenariat avec le Réseau TNO Santé et le Comité Action Jeunesse.

Quatre élèves de 9e et 10e année à l'École Boréale et huit jeunes de 11e et 12e année à l'école Allain St-Cyr ont participé à cette première journée consacrée aux secteurs de la santé et des communications. Ils ont visité tour à tour la Clinique dentaire Frame Lake, le Laboratoire Taïga, le journal L'Aquilon ainsi que les studios de Radio Taïga.

Une deuxième journée carrière aura lieu le 25 janvier prochain et permettra aux jeunes, cette fois-ci, de découvrir l'environnement de travail de Diavik, First Air, l'Hôtel Explorer et les pompiers de Yellowknife.

« Le but, c'est juste de familiariser les jeunes élèves à différentes opportunités d'emploi qui pourraient s'ouvrir à eux et d'aller visiter des milieux de travail pour qu'ils puissent voir comment ça fonctionne et s'ils ont des intérêts pour ces types d'emploi-là », a expliqué Patrick Lachapelle.

Les jeunes n'ont pas tous apprécié cette initiative au même degré. La jeune Chantay Boulanger-Row, de l'École Boréale, a dit ne pas avoir vraiment aimé son expérience, particulièrement les visites du dentiste et du laboratoire scientifique. « C'est pas la section que j'ai trouvé la plus intéressante », a indiqué la jeune dame, qui est plus passionnée par les arts et la musique.

Elle concède cependant qu'une telle journée peut avoir son utilité. « C'est une bonne idée d'exposer tous les jeunes aux différents domaines parce que les jeunes, des fois, ne savent pas ce qu'ils veulent faire avec leur vie », a poursuivi l'adolescente de 16 ans.

Courtney Baker, de l'école Allain St-Cyr, a de son côté bien aimé l'expérience. « Moi, je pense que c'était bien. La chose que j'ai le plus aimée, c'est Radio Taïga. Les autres, c'était moins amusant, mais ce n'était pas *plate* », a dit celle qui veut devenir enseignante plus tard.

L'élève de 16 ans constate elle aussi les bienfaits d'une telle journée pour découvrir différents métiers et ajoute que ça pourrait lui apporter des éclaircissements si jamais elle venait à changer d'avis et se réorienter dans une autre carrière.



Photo : Nicolas Bussières

Après une grosse journée à visiter différents milieux professionnels, nos jeunes des écoles Allain St-Cyr et Boréale étaient prêts à rentrer au bercail.

«Lorsque les droits d'une minorité sont bafoués, notre tissu social s'affaiblit. Nous devons rester vigilants afin que notre égalité durement acquise ne nous glisse pas entre les doigts.»

Lorne Gushue
Éducateur, activiste et agent de changement social

Commission des droits de la personne des T.N.-O.

sans frais
1.888.669.5575



Coup d'œil sur l'alpha

L'hiver approche.... nouvel horaire d'activités bientôt!!!

Hé oui, la session d'automne est déjà terminée, les ateliers *J'apprends en famille*, la francisation familiale sont maintenant terminés. Une bonne session d'automne a été accomplie, de très beaux commentaires ont été faits par les participants des ateliers et nos activités reprendront dès le retour des Fêtes. L'atelier *J'apprends en famille* était un tout nouveau programme permettant de lire un livre en famille, ensuite bricoler et avoir des discussions thématiques avec les parents. Par ailleurs, pour la francisation familiale, avec les demandes que nous avons eues, nous avons le plaisir d'ajouter un nouveau niveau pour les parents voulant apprendre ou perfectionner son français. Ainsi, dès février 2008 nous vous offrirons des cours débutant 1, débutant 2 et élémentaire 1 (qui est le 3e niveau des cours de francisation).

Du nouveau pour les adultes, un club de lecture rotatif débutera aussi en février en raison d'une rencontre par mois pour échanger sur des livres, jouer à des jeux de société, etc. Une merveilleuse occasion de rencontrer de nouvelles personnes et même, pour les francophiles, de pratiquer leur français. Concernant les aînés, les cours d'Internet et courriels débuteront aux alentours du mois de février.

Pour ce qui de votre Centre des ressources, dans votre bibliothèque communautaire, nous voulons vous aviser de ses nouvelles heures d'ouvertures pour le temps des fêtes. À partir du ***22 décembre prochain*** le centre sera ouvert seulement les samedis. L'horaire sera comme suit :

Samedi le 22 décembre de 10 h à 15 h
Samedi le 29 décembre de 10 h à 15 h
Samedi le 5 janvier de 10 h à 15 h

Si vous avez des questions ou commentaires, n'hésitez pas à me contacter au 920-2919 poste 256 et visitez notre site Web www.alphatno.ca

Un hiver qui s'annonce chaud en activité!!
Passez de Joyeuses Fêtes et à bientôt ☺

Vicky Lyonnais
Coordonnatrice d'Alpha TNO

hCe qu'on dit aux audiences

Les condos du Sud à l'honneur

Certains leaders autochtones en faveur du gazoduc se vident le cœur.

Nicolas Bussières

Des leaders autochtones du Nord comme Nellie Cournoyea et Fred Carmichael n'y sont pas allés de main morte lors des audiences publiques de la fin novembre et ont invité les opposants au Projet de gazoduc du MacKenzie en provenance du Sud de retourner dans leurs condos de Vancouver et d'Ottawa s'occuper de leurs affaires.

« Je suis abasourdi, choqué et frustré par le nombre d'intervenants du Sud du Canada qui essaient de dicter ce qui est le mieux pour nos peuples, nos terres et notre futur. Ces intervenants n'habitent pas ici et, pour la plupart, n'y habiteront jamais. Je leur dis: *Retournez chez vous et occupez-vous des gâchis environnementaux que vous avez créés dans votre propre cour* », a déclaré Fred Carmichael devant le Comité d'examen conjoint. Ce dernier représentait le Gwich'in Tribal Council, un intervenant en faveur du projet.

Nellie Cournoyea, présidente de la Inuvialuit Regional Corporation, a tenu des propos similaires devant les sept membres du Comité. « Nous vous encourageons à considérer les paroles de ceux qui habitent les terres traditionnelles et qui vont vivre avec les conséquences pour les générations à venir plutôt que ceux qui vont retourner dans leurs condos de Vancouver et d'Ottawa », a-t-elle indiqué.

Le représentant du Aboriginal Pipeline Group, qui détiendrait 33 % du gazoduc sous le projet actuel, a pour sa part signalé que la recréation avait assez duré. « Nos actionnaires nous disent qu'assez, c'est assez! Il est maintenant temps de faire le travail. Nous exigeons que le Comité d'examen conjoint produise son rapport de façon expéditive en espérant que ça compense pour le temps perdu et devancer de façon significative la date de la décision finale », a lancé Bob Reid.

Randy Otterbreit, d'Imperial Oil, a ajouté que le projet avait suffisamment été étudié. « Plus de 11 000 pages de *transcripts*, 115 jours d'audiences dans 26 communautés témoignent de l'opportunité que tous les partis […] ont eu pour exprimer leurs visions sur le projet », a-t-il soutenu.

Mais des groupes écologistes comme Alternative North estiment que bien des questions restent sans réponse. « Nous croyons fermement que le Comité n'a pas eu toute l'information nécessaire pour remplir adéquatement son mandat », a avancé la porte-parole Shelagh Montgomery.

Elle a aussi dénoncé les conclusions des promoteurs du projet. « Nous trouvons déconcertant que, après des mois d'audiences, les promoteurs peuvent encore dire ouvertement et l'esprit tranquille que le Projet ne causera seulement que des impacts négatifs minimes », a-t-elle soulevé.

De son côté, l'ancien premier ministre des TNO, Stephen Kakfwi a dit que des dossiers comme les revendications territoriales du Deh Cho et la Stratégie des aires protégées doivent être réglés avant d'approuver le projet. Il a d'ailleurs invité Nellie Cournoyea et Fred Carmichael à venir avec lui faire du lobbying à Ottawa pour régler ces dossiers.

Au total, 21 intervenants en plus du consortium de pétrolières ont fait des remarques finales lors des audiences de fin novembre à Inuvik. Cette récente session a conclu un exercice qui avait été entamé en février 2006. Le Comité d'examen conjoint devrait émettre ses recommandations à l'Office national de l'énergie vers le début de l'été 2008.



Chers lecteurs,

Vous aurez sûrement entendu parler dans les pages de ce journal du coup bas que la Fédération franco-ténoise vient de lancer au Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest. En effet, lors de notre AGA, le Président de la FFT, qui alors représentait Boréal Consultants, une société de la FFT, accepta de mettre son nom dans la course à la présidence. Que les quelques membres qui restaient encore en fin de soirée aient voté pour lui est dommage, mais sachez que le vote fut serré et que si plus de membres avaient été présents, M. Denault n'aurait probablement pas été élu. C'est une victoire pour M. Denault, mais à quel prix? On est en droit de se demander si le CA de la FFT avait approuvé la démarche de son président au préalable. Suite à son élection, le premier geste de M. Denault fut de demander la ré-affiliation avec la FFT, un dossier de haute priorité pour les membres selon lui.

L'an passé, le CDÉTNO s'est retiré en tant que membre associé de la FFT lorsqu'on lui imposa d'en être son porte-parole. Contrairement aux autres organismes du réseau associatif, le CDÉTNO compte parmi ses rangs des individus et des sociétés qui ne sont pas francophones. Il nous apparaissait évident d'être en mesure de donner l'assurance à nos membres que l'organisme dont ils rejoignaient les rangs serait bien leur unique porte-parole et non la FFT, un organisme dont plusieurs de nos membres hommes et femmes d'affaires ou sociétés ne partagent pas le mandat. Le CDÉTNO a officiellement demandé à la FFT de profiter de son assemblée annuelle le mois passé pour changer ses statuts et règlements afin de permettre au Conseil de redevenir un membre associé. La question ne fut malheureusement pas soulevée lors de l'AGA de la FFT. Depuis l'an dernier, seule la FFT a demandé de renverser cette décision. En fait, plusieurs des membres du Conseil affirment que l'indépendance vis-à-vis la FFT était une des raisons qu'ils se joignaient au Conseil.

Mon seul réconfort dans ce revers, c'est que le mandat du nouveau président du CDÉTNO sera limité à un maximum de 6 ans! En effet, l'ancien conseil d'administration a jugé bon d'inclure dans la révision de ses statuts et règlements, une limite de trois mandats pour la présidence! Sans le renouvellement du leadership et des membres d'un conseil d'administration, nous risquons la dépendance envers ceux-ci et avec la dépendance vient la complaisance. Le CDÉTNO avait réussi à recruter 5 candidats (4 nouveaux et Simon Lamoureux qui avait accepté de briguer le poste de la présidence afin d'assurer la continuité), 5 candidats dont le parcours tant personnel que professionnel nous faisait rougir de fierté.

Je tiens à souligner le travail hors pair de l'équipe du CDÉTNO lors des derniers mois. Sans le travail acharné de notre directrice générale Sylvie Francoeur, une employée de longue date et qui au retour d'un congé de maternité accepta de prendre la relève, nous ne serions pas si présent sur la scène territoriale, nationale et internationale. Nous avons également en poste une équipe de 5 employé(e)s/contractuels qui depuis quelques mois s'acharnent à donner au CDÉTNO sa juste place dans la communauté. Le CDÉTNO a plein de beaux projets en marche afin de mieux vous servir. La fière équipe compte parmi ses rangs Réjean Lefort, Richard Lahaie, Patrick Lachapelle, Batiste Foisy et Jeanne Arsenault.

Aux organismes des autres communautés et du réseau associatif, je ne peux que vous souhaiter bonne chance et bon courage dans vos projets. Si vous désirez continuer à parler en votre nom dans votre communauté et vous affranchir du rôle de porte-parole que la FFT vous impose, ayez le dos large et polissez votre armure, car lorsque la FFT frappe, elle frappe souvent le coeur de ses membres. Moi, mon coeur de francophone saigne ces jours-ci.

France Benoit
Ancienne administratrice, AFCY et CDÉTNO



Statistique Canada

Les communautés de l'espoir

Résultat de *l'enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle* **au Canada.**

Maxence Jaillet

Dans la foulée du dévoilement des analyses des données du recensement 2006 portant sur l'immigration et la citoyenneté et la composition des groupes linguistiques au Canada, les premiers résultats de la nouvelle enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle ont été dévoilés ce mardi 11 décembre. Regroupés sous quatre thèmes principaux, les résultats de cette enquête permettent une meilleure compréhension de la réalité quotidienne des minorités de langue officielle, pour ainsi dire les communautés anglophones au Québec et les communautés francophones à l'extérieur du Québec.

Ainsi, l'appartenance identitaire et la vitalité subjective, l'utilisation des langues dans les activités quotidiennes, l'utilisation de la langue de la minorité dans l'accès aux services de soins de santé et la fréquentation scolaire ont établies la structure des ce rapport.

Les premiers résultats définissent que l'utilisation de l'anglais dans les activités quotidiennes des adultes de langue anglaise au Québec est beaucoup plus répandue que l'utilisation du français chez les adultes de langue française à l'extérieur du Québec. Les données reflètent également que le français prédomine dans les différents domaines sociaux uniquement dans certaines régions limitrophes du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario.

L'un des trois auteurs de ce rapport, Claude Grenier a accepté d'identifier les bases de cette étude. « Cette enquête postcensitaire dresse un portrait fidèle de ce que l'on peut retrouver au pays, en fonction de certaines dimensions permettant de définir la notion de vitalité. Lors du dernier recensement, nous avons identifié l'échantillon de notre nouvelle enquête grâce à trois questions : la langue maternelle, la connaissance des langues officielles, et la langue parlée la plus souvent. Au total, nos analyses se basent sur 20 067 adultes et 15 550 enfants. Il faut aussi savoir que les trois territoires ont été regroupés pour fournir plus de poids aux résultats. En effet, plus le nombre de réponses est bas et moins les estimations sont fiables. Alors si le document laisse percevoir que les territoires se démarquent des autres provinces, il faut être prudent, car nous avons récolté seulement 167 répondants, ce qui représente en poids pondéré 2420 individus. » Dès lors, on peu conclure que si 53 % des répondants des territoires pensent que la présence du français va augmenter au cours des dix prochaines années, ce qui est deux fois supérieur à la moyenne hors Québec, il ne faudra pas cesser de le revendiquer.

Puis l'analyste de Statistique Canada a poursuivi avec ses commentaires. « On peut remarquer deux contrastes sur l'ensemble du pays. Tout d'abord un vent d'optimisme en croissance depuis les dix dernières années en provenance des communautés en situation minoritaire. Et de l'autre côté, un comportement de décalage avec l'utilisation des services. Ce qui ressort aussi de l'étude, c'est que l'importance accordée par les minorités de langue officielle à l'obtention de services de santé par exemple, varie en relation directe avec la proportion que cette minorité représente au sein des municipalités. Il y a une concordance évidente entre le poids de la communauté et l'utilisation de la langue. »

L'enquête est officiellement destinée au Comité des langues officielles dans le cadre du Plan d'action fédéral sur les langues officielles. Pourtant, deux populations pourront tirer bénéfices de l'étude, la première sera les différents ministères pour le développement des politiques et la seconde sera les communautés minoritaires elles-mêmes pour revendiquer certains services.

En janvier, une seconde vague de résultats sera diffusée sur l'usage des langues de travail, orientée spécifiquement vers les communautés officielles.

Josée Verner devant le Comité des langues officielles

On assiste à quelques échanges musclés

Danny Joncas

OTTAWA – Les membres du Comité permanent des langues officielles, et plus particulièrement les députés de l'opposition qui y siègent, avaient bien hâte que la ministre responsable de ce dossier, Josée Verner, comparaisse devant eux. L'occasion s'est finalement présentée le jeudi 6 décembre dernier et les gens qui y ont assisté ont eu droit à tout un spectacle.

Il faut tout d'abord préciser que Mme Verner ne s'est pas fait d'amis du côté de l'opposition en ne consacrant qu'une heure de son temps à cette rencontre alors qu'habituellement, les comparutions devant les comités parlementaires durent deux heures. Par ailleurs, elle a profité entièrement des 15 minutes qui lui étaient allouées pour prononcer son allocution d'ouverture, laissant ainsi moins de temps à la ronde des questions des députés.

Or, les députés de l'opposition ont tiré le maximum de chacune des minutes qui était mises à leur disposition en bombardant la ministre conservatrice de questions. Mais si les questions ont été nombreuses, on ne peut certes pas en dire autant des réponses, Mme Verner ayant mal paru en certaines occasions.

La ministre a notamment été interrogée sur les consultations qui avaient été annoncées quelques jours plus tôt en vue du renouvellement du Plan d'action pour les langues officielles. On lui reproche entre autres de tenir ces

Verner
Suite en page 11

Félicitations aux Boursiers

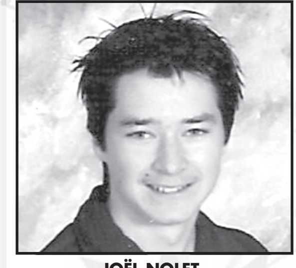


Fondation Donatien FRÉMONT

La **Fondation Donatien-Frémont**, en collaboration avec la **Fondation de La Cité collégiale**, remet des bourses d'études à des jeunes francophones issus de milieux minoritaires afin de les appuyer dans leur formation académique dans les divers domaines de la communication et de la presse écrite.

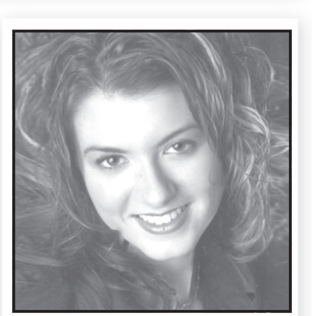

SOPHIE LAMONTAGNE
Hearst, Ont.
Journalisme et relations publiques, Université Laurentienne


CÉLINE NOLETTE
Edmonton, Ab.
Design Studies, Grant MacEwan College

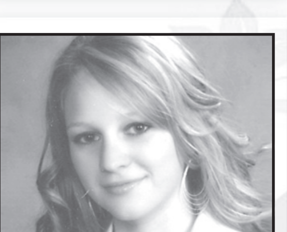

JOËL NOLET
Mattice, Ont.
Radiodiffusion, La Cité collégiale

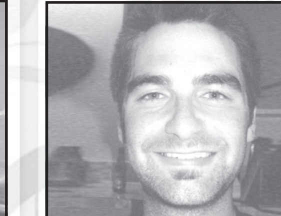

MARIE-JOSÉE BLIER
Opasatika, Ont.
Conception graphique, La Cité collégiale


HÉLÈNE BOULAY
Dunlop, N.-B.
Journalisme électronique, La Cité collégiale


JANIE HACHÉ
Tracadie-Sheila, N.-B.
Communications, Université d'Ottawa


PHILIPPE ORFALI
Ottawa, Ont.
Journalisme, UQAM


PRISCILLA PILON
Dubreuilville, Ont.
Communication publique, Université Laurentienne


PASCAL RAICHE-NOGUE
Moncton, N.-B.
Information-Communication, Université de Moncton

Bourses d'accès 2007

La Fondation Donatien-Frémont de concert avec la Fondation de La Cité collégial offre de nouvelles bourses d'accès à des étudiants de première année inscrits au programme de journalisme écrit de La Cité collégiale. Les Boursiers pour l'année 2007 sont :

Amélie L. Dugas – Ottawa (Ont.) • Sarah Du Broy – Ottawa (Ont.)


VANESSA RACINE
St-Isidore, Ont.
Journalisme, UQAM

APF Association de la presse francophone
apf.ca/fondation

Élection municipale

Cinq nouveaux membres élus

Le conseil de Hay River équilibré et paré à travailler.

Maxence Jaillet

Contrairement au slogan de l'ex-conseiller municipal Dean McMeekin, «*Allez-y avec ceux que vous connaissez ! Ne risquez pas le changement.»,* les électeurs de Hay River ont choisi de faire confiance à cinq nouveaux conseillers sur les huit membres du conseil municipal lors des élections de ce lundi 10 décembre.

Le résultat des 7149 votes issus des 1064 électeurs a désigné Pat Burnstad, Diana Ehman, Ken Latour, Beatrice Lepine et Sandra Lester comme les nouveaux échevins de la ville. Seulement

trois conseillers sur les sept anciens conseillers ayant brigué une réélection ont été reconduits. Ainsi Michael Maher, Vince McKay et Kevin Wallington pourront terminer leur mandat. Ce dernier n'etant plus que de deux ans, car cette élection partielle n'a en rien bousculé l'agenda électoral qui prévoyait une nouvelle élection municipale à l'automne 2009.

Le fait que quatre femmes siègent désormais sur cette administration municipale, rétablit parfaitement la balance des genres au sein de ce conseil qui était ultérieurement unisexe. Pourtant, les nouvelles conseillères ne veulent pas en faire une histoire d'hommes ou femmes. «Cette année, déclare Sandra Lester, nous [les élues] étions disponibles pour briguer l'élection et assumer nos responsabilités. Je pense qu'il faut faire abstraction de ce ratio homme/femme et se porter sur les compétences de chacun».

Diana Ehman est une habituée de l'hôtel de ville, elle a déjà siégé sur le conseil avant de devenir maire, il y a quelques années. L'an passé, elle a perdu la course à la mairie ; cette année elle est satisfaite de son sort. «C'est beaucoup plus facile de donner son point de vue en étant conseiller, surtout pour une grande gueule comme moi. Cette fois-ci, il y a eu beaucoup de gens [16 candidats] qui se sont intéressés à représenter leur ville. Cela devrait toujours être comme cela. Ce conseil est bien équilibré, nous sommes d'ages différents, avec des origines et des intérêts différents. C'est bon pour l'intellectuel et les discussions variées, et meilleur pour la démocratie», a-t-elle dit.

Un des rescapé de cette redistribution est le candidat perdant de l'élection territoriale de cette année dans Hay River Nord. Vince McKay se dit heureux de recevoir l'appui de sa communauté. «Les problèmes de la ville touchent tous les niveaux de gouvernement, explique-t-il. Les bâtiments qui ont été construits après la débâcle de 1963 sont désuets, il faut régler ce problème d'infrastructure. Je pense que si l'on se sent capable, on peut remplir parfaitement les fonctions de ce poste. Les gens ont fait confiance à mes idées, et je suis prêt à œuvrer pour la ville.

Du pain sur la planche

Dès le lendemain de leur victoire, les membres de l'équipe municipale se sont réunis à l'hôtel de ville pour une réunion spéciale appelée par le maire John Pollard. Les huit ont tout d'abord prêté serment de servir la ville au meilleur de leurs compétences et de leur intégrité. Le maire a par la suite félicité ses élus et leur a confié qu'il était enthousiaste de travailler avec eux. Auparavant, il révélait à L'Aquilon qu'il était soulagé d'avoir enfin une équipe avec qui travailler. «Depuis la dissolution du conseil par le juge, cela fait six semaines que la ville n'a plus de conseil. Je connais tous ces gens très bien. Je sais que plusieurs possèdent déjà de l'expérience comme Diana et Béatrice, et nous allons pouvoir nous atteler à nos priorités. La première de toutes reste l'adoption du nouveau budget. Nous avions initialement le 17 décembre comme date de tombée, mais avec tout ce bouleversement, la ville a jusqu'à la fin de ce mois pour adopter son budget. Il est déjà prévu que nous nous rencontrions cette semaine pour travailler sur ce sujet », a-t-il conclu.

Lors de cette réunion spéciale, la conseillère Lester a démontré son intention de tenir ses promesses électorales (reddition de comptes au public et transparence) en questionnant d'entrée de jeux la présence de questions foncières et financières au chapitre des discussions à huis clos. Finalement, sa motion proposant que l'on discute en l'absence du public uniquement des questions personnelles, a été rejetée par cause de manque d'information détenu par le nouveau conseil.

BVMcKAy : Devant les autres conseillers, Vince McKAY prête serment lors de la première réunion du conseil municipal.

BVKEVIN : Devant les autres conseillers, Kevin Wallington prête serment lors de



Numéros à appeler pour obtenir des renseignements sur la route d'hiver.

Veuillez afficher ces numéros pour référence future

Route d'hiver entre Fort Smith et Fort Chipewyan
Lignes d'information :
Parc national Wood Buffalo (bureau de Fort Smith)
Ligne d'information accessible 24 h/jour : 867 872-7962

Lindsay Wasylyshyn, gestionnaire des services techniques
Téléphone cellulaire : 867 872-0363

Route d'hiver entre Fort Chipewyan et Fort McMurray
Municipalité de Wood Buffalo
Lignes d'information sur la route d'hiver :
Appels sans frais : 1-866-743-6111
Accessible 24 h/j

Division des transports : 866 743-7859
Heures d'ouverture

www.pc.gc.ca

Parcs Canada Parks Canada

Canada

ACCORD SUR LES REVENDICATIONS TERRITORIALES DU NUNAVUT
CANDIDATURES AUX NOMINATIONS À LA COMMISSION D'ARBITRAGE

La Nunavut Tunngavik Incorporated, le gouvernement du Nunavut et le gouvernement du Canada cherchent conjointement des personnes qui aimeraient être nommées à la Commission d'arbitrage mise sur pied conformément à l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut.

La Commission d'arbitrage aura la responsabilité d'instruire et de régler les différends concernant l'interprétation, l'application ou la mise en oeuvre de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et d'autres questions précisées dans l'Accord.

La préférence sera accordée aux candidats qui sont bénéficiaires de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et/ou aux résidents du Nunavut et qui ont de l'expérience et des compétences dans certains des domaines suivants :

- antécédents comme arbitre ou comme membre d'un tribunal administratif, expérience dans la tenue d'audiences publiques et la résolution de conflits, ou bonne connaissance des procédures d'audience;
- bonne connaissance de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, du contrat de mise en oeuvre et des questions qui pourraient être soumises à l'arbitrage;
- compréhension de la culture, des coutumes et du mode de vie des Inuits (plus précisément de la tradition orale inuit);
- capacité de s'exprimer clairement, verbalement et par écrit; et
- la compréhension des principes juridiques et de la présentation de la preuve, et une bonne connaissance de l'interprétation des lois seraient aussi un atout.

Comme condition à la nomination à la Commission d'arbitrage, conformément aux lignes directrices du gouvernement du Canada en matière de nomination, les candidats doivent accepter de se soumettre à une vérification de sécurité et obtenir la cote pertinente.

Veuillez envoyer d'ici le 31 janvier 2008, votre curriculum vitae (y compris votre date de naissance et l'endroit où vous êtes né) par télécopieur au (819) 994-1249 ou envoyez-le à l'adresse suivante :

Direction de la gestion de la mise en œuvre
Attn : Tooneejoulee Kootoo-Chiarello
Affaires indiennes et du Nord Canada
25, rue Eddy, pièce 1550
Gatineau (Québec) K1A 0H4

Pour obtenir de plus amples renseignements, composer le 1-800-567-9604.

La Nunavut Tunngavik Incorporated, le gouvernement du Nunavut et le gouvernement du Canada procéderont conjointement aux nominations à la Commission d'arbitrage du Nunavut.





Territoires du Nord-Ouest Éducation, Culture et Formation
Jackson Lafferty, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Initiative sur les endroits historiques aux TNO 2007-2008
PM005720

– Yellowknife, TNO –

Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation participe cette année à l'Initiative nationale sur les endroits historiques. Cette initiative vise à favoriser une plus grande appréciation des endroits historiques au Canada, à adopter des mesures appropriées dans le but d'encourager leur conservation et à promouvoir une utilisation appropriée de ces sites.

Dans le cadre de l'Initiative sur les endroits historiques aux TNO 2007-2008, le ministère fait une demande de propositions auprès des communautés et des organismes culturels pour entreprendre les activités liées à la recherche, à la documentation et à la conservation.

Seulement quatre (4) projets obtiendront du financement en vertu de l'Initiative des endroits historiques aux TNO 2007-2008.

Vous pouvez vous procurer les trousses de propositions auprès de Brenda Dodman, administratrice des contrats, Éducation, Culture et Formation, Lahm Ridge Tower, 3e étage, C.P. 1320, Yellowknife, NT X1A 2L9. Tél. : 867-920-3287; fax : 867-873-0338; courriel : brenda_dodman@gov.nt.ca.

Les propositions doivent parvenir à l'adresse susmentionnée au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE JEUDI 20 DÉCEMBRE 2007.

Veuillez noter que les bureaux du GTNO seront fermés du 24 décembre 2007 au 2 janvier 2008. L'équipe d'évaluation se réunira la semaine suivante.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.



Territoires du Nord-Ouest Industrie, Tourisme et Investissement
Bob McLeod, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Cadre économique régional et évaluation
PM005760

– Diverses communautés, TNO –

Le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement, en collaboration avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC), invite les entrepreneurs qualifiés à soumettre une proposition pour l'élaboration d'un cadre qui permettra d'effectuer une meilleure planification et analyse économique dans les régions des TNO.

Les principales tâches comprennent :

- Profil régional sur les occasions d'affaires – dresser la liste des investisseurs potentiels et des ressources;
- Évaluation de quatre pages sur les forces, les faiblesses, les possibilités et les menaces au niveau des régions ou une analyse des FFPM auquel s'ajoute une liste des FFPM à l'échelle territoriale (commune pour toutes les régions);
- Rédaction d'un document qui, en plus de contenir les tableaux de base, aidera à attirer les investisseurs dans chaque région;
- Élaboration d'un modèle d'impact régional en version Excel.

Pour plus d'information ou pour obtenir les paramètres, communiquez avec le gestionnaire des contrats.

Les soumissions doivent parvenir au Gestionnaire des contrats, Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement, Centre des services partagés, 7e étage, Centre Scotia, 5102, 50e Ave.,Yellowknife NT X1A 3S8, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 20 DÉCEMBRE 2007.

Renseignements généraux :
Rick Maddeaux
Gestionnaire des contrats
Gouvernement des TNO
Tél. : (867) 873-7582
Fax : (867) 873-0550
Courriel : rick_maddeaux@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.

Petites annonces

Une place en garderie

La toute nouvelle garderie francophone Les amis à Zachary qui va débuter ses activités le 3 décembre prochain a encore une place de libre pour un enfant de 14 mois et plus. La garderie est située dans le secteur de Range Lake, à Yellowknife, et offre un service de garde de 7h30 à 17h30. Un service de garde après école est aussi offert et des places sont toujours disponibles. Pour information, contactez Lucie Bérubé au 765-0424.

Villas en Floride

Golfe du Mexique, 2 chambres à coucher toutes équipées, six personnes maximum. Piscines, jacuzzis, tennis. Bradenton, Floride 1-800-926-9255 mentionnez Code201 (spéciaux) shorewalk.com

Petites annonces

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1 800 267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.

Maroc rouge (suite et fin)

Geneviève Harvey

Après trois jours passés à Marrakech, cette belle ville si vivante, où les contrastes se côtoient, où les traditions millénaires se heurtent à un modernisme omniprésent, nous entamons notre route vers le grand sud. Oui, le grand sud a des consonances de grand nord, si vous me suivez. Des consonances d'exotisme. Des consonances d'inconnu. Des consonances du grand désert de sable, par opposition au grand désert de glace et de neige du Nord. Ce n'est pas la première fois que j'ai l'occasion de faire cette comparaison.

La dernière journée de mon séjour à Marrakech, je suis malade, très malade, toute la nuit. Malade à un point tel que je me dis qu'au petit matin, je vais tenter de revenir chez moi par le prochain avion. Mais au petit matin, une fois les angoisses de la nuit passées, je décide de bien me soigner et de poursuivre le voyage. Après tout, ne suis-je pas venue pour découvrir ce beau pays? Je passe donc par la pharmacie, et je m'apprête à vivre une longue journée en autocar... sans toilettes. Mais le guide et l'accompagnateur ont été prévenus. Les arrêts se feront plus fréquemment aujourd'hui, fort heureusement pour moi.

Le trajet de cette première journée n'est pas très long : Marrakech – Ouarzazate. Quel beau nom! Je vais vous avouer quelque chose. C'est ce beau nom de Ouarzazate qui m'a convaincue d'aller visiter le grand sud du Maroc, ce beau nom si évocateur de désert et de sable, en tout cas, pour moi.

Dans cette ville, deux ou trois studios de cinéma. En effet, ces montagnes annonciatrices de désert et de sable sont l'endroit rêvé pour tourner des films. Plusieurs films se sont tournés ici, certains célèbres, d'autres moins. je me contenterai de nommer Lawrence of Arabia et Astérix et Cléopâtre. Les studios situés au milieu de nulle part ont l'air de grosses statues égyptiennes en carton pâte. Bizarre! Mais le décor naturel vient expliquer le choix de l'endroit.

Ma journée voit lentement ma récupération s'opérer. Et tout doucement, je fais plus ample connaissance avec mes compagnons et compagnes de voyage. Une femme me demande si je connais M.D. de Yellowknife. J'ai déjà travaillé avec la personne en question pendant des années. Cette compagne de voyage connaît le frère de cette personne avec qui j'ai travaillé. Encore une fois le monde me rattrape. Que le monde est petit quand on a déjà habité dans le Grand Nord!

Le lendemain, la longue route se poursuit plus vers le sud, vers Zagora, autre étape qui nous rapproche du désert. À Zagora, on couche dans un espèce de palais dont les cours et les dépendances sont somptueuses, mais dont les chambres et les repas laissent à désirer et n'ont rien d'un palais, du moins comme on l'entend. C'est une petite ville, bien nichée dans l'Atlas et où on dort les poings fermés, car le bruit est inexistant.

Le lendemain, dernière étape avant Erfoud. Au départ, une grande pancarte frappe notre imagination : Zagora – Tombouctou : 52 jours. C'est cette pancarte que les caravaniers voyaient avant d'entreprendre leur traversée du désert, en passant par l'Algérie, pour arriver au Mali. Et encore, 52 jours, c'était quand tout allait bien. S'il y avait une tempête de sable ou autre, ça pouvait vous prendre deux et même trois mois... en dromadaire, bien sûr.

Donc, direction Erfoud, où nous arrivons vers la fin de l'après-midi. Puis, nous nous dirigeons vers la grande dune de Merzouga, une dune rouge impressionnante qui fait plus de 45 kilomètres, et située à environ une quarantaine de kilomètres d'Erfoud. Nous arrivons à quelques minutes du coucher du soleil. Mes compagnons et compagnes de voyage se dirigent vers le haut de la dune pour y admirer le coucher de soleil, à dos de dromadaire. Étant donné mon état de santé encore précaire, je reste sur place et j'admire également le coucher de soleil. Et je suis bien placée pour voir les centaines de dromadaires qui rentrent au bercail. Quel beau spectacle, avec le coucher de soleil en image de fond.

Au retour de tout le monde, nous regagnons les 4X4 et nous nous dirigeons vers le bivouac où nous allons coucher ce soir. Ce sont de vraies tentes berbères, placées en rond, et qu'on a montées pour nous. Il y a une dizaine de tentes où nous coucherons deux par tente. Un petit feu est allumé par les Berbères. Le soleil est maintenant couché et il fait noir, très noir. Cependant, le ciel étoilé éclaire la terre, tellement les étoiles y sont brillantes.

Je sais, il y a des beaux ciels (ça se dit) dans le Nord, mais jamais je n'ai vu un ciel avec autant d'étoiles. Jamais, je vous le dis. C'est d'une beauté écrasante. Et aucun son. Le grand silence. Nous sommes vraiment sur la dune, entourés de sable, en plein désert. C'est impressionnant.

Ce soir, j'aurai peine à trouver le sommeil, un peu apeurée par le silence et l'isolement. Je me relève et vais m'asseoir près du feu avec les jeunes Berbères qui gardent le camp. Je finirai par trouver le sommeil, pour me réveiller aux premières lueurs du jour, avec un lever de soleil sur les dunes. Encore une image inoubliable.

Et c'est à regret qu'on laisse le désert derrière nous, pour nous diriger vers Tinghir, ville située dans l'Atlas où nous visiterons des gorges magnifiques. Le lendemain, nous bouclons la boucle sur Ouarzazate et ensuite Agadir, qui me laisse plutôt indifférente, comme les autres personnes du voyage d'ailleurs. C'est une grosse ville assez nouvelle (reconstruite en 1960, après un tremblement de terre), station balnéaire, très touristique. Mais cela termine bien le voyage, car nous aurons moins de regret de quitter le Maroc, en repartant d'Agadir.

Et c'est ainsi que d'autres belles images viennent s'inscrire dans nos mémoires, impérissables et bien vivantes. C'est également ainsi qu'un voyage prend fin.



Territoires du Nord-Ouest Transport
Norman Yakeleya, ministre

APPEL D'OFFRES

Poste de pesage routier

Km 460, route du Mackenzie (No 1)

Le travail consiste à charger, transporter et répandre des matériaux granuleux pour la construction d'un poste de pesage routier.

Les soumissions cachetées pour le travail demandé seront acceptées jusqu'à 15 h, heure locale, le 19 décembre 2007, au bureau des contrats du ministère des Transports de Yellowknife et de Fort Simpson, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres.

On peut se procurer les documents à partir du 3 décembre 2007 aux endroits susmentionnés.

Renseignements généraux : BJ Tees-Heisler
Tél. : 867-920-8001

Renseignements techniques : Howard McKay
Tél. : 867-920-8803

Verner

Suite de la page 8

consultations présidées par l'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, à huis clos et à la toute dernière minute. On se demande aussi si le processus sera complété d'ici le 31 mars, date à laquelle l'actuel plan, également connu sous le nom du Plan Dion, arrive à échéance.

« Un nombre limité d'intervenants sont invités aux consultations pour des questions opérationnelles, mais les gens peuvent participer en ligne. À la suite des consultations, il y aura un événement synthèse en janvier et à partir de ce moment-là, on va se mettre à la tâche pour amorcer la phase suivante. Il n'y aura pas de vide entre ce que vous appelez le Plan Dion et ce que nous, nous appelons le Plan d'action pour les langues officielles », a-t-elle répondu aux questions des députés libéraux.

La ministre ajoutait que le prochain Plan d'action tiendrait compte des récentes données du recensement de 2006 portant sur la langue, des rapports du commissaire aux langues officielles, du travail fait lors du Sommet des communautés francophones et acadiennes ainsi que d'autres données et rapports.

Par ailleurs, la question du Programme de contestation judiciaire a inévitablement refait surface.

« Vous dites que vous êtes à l'écoute des communautés, mais pourquoi avez-vous aboli le Programme de contestation judiciaire? Dans la tournée nationale que nous avons effectuée en tant que comité, tout le monde nous a dit que ce programme était essentiel. On n'a pas besoin de Bernard Lord pour nous dire ça », a lancé le député néo-démocrate Yvon Godin.

À cet effet, la ministre a refusé de commenté puisque la cause est présentement devant les tribunaux. « Je comprends que le comité (des langues officielles) s'est penché sur le Programme de contestation judiciaire. Je vais attendre de voir le rapport et les éléments qui y sont inclus. Mais lorsqu'un député du Bloc se fait l'ardent défenseur du fait français au pays, c'est moi qui suis sceptique », a-t-elle simplement indiqué.

Là où la situation a vraiment dérapé, c'est au moment où la ministre relatait les bons coups de son gouvernement en matière de langues officielles plutôt que de répondre aux questions des députés de l'opposition, qui lui demandaient ce qu'était l'assimilation selon elle.

Le député libéral Mauril Bélanger a été le premier à lui poser la question, sans succès cependant. Par la suite, le député bloquiste Raymond Gravel est revenu à la charge. Voyant que la ministre évitait la question, il lui a même offert un dictionnaire, ce qui n'a pas contribué à assainir le climat qui régnait autour de la table.

Enfin, à la dernière occasion de poser une question, Yvon Godin n'a pas manqué de lancer une flèche à ce sujet.

« Je ne vous demanderai pas la définition de l'assimilation parce que vous ne la savez pas », a dit le député d'Acadie-Bathurst.



Gouvernement du Canada | Government of Canada

Opportunité d'emploi

Affaires indiennes et du Nord Canada

Chef, Leadership et apprentissage

Ouvert aux personnes employées de la fonction publique (incluant les employés du Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest) qui occupent un poste à Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest.

Les Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) est actuellement à la recherche pour un poste à temps plein de durée déterminée commençant en février 2008 et qui prendra fin en février 2009 à Yellowknife. Le/la titulaire sera responsable de la surveillance, élaboration, gestion, mise en œuvre et évaluation des stratégies, des systèmes, des méthodes, des plans, des politiques, des programmes et des cadres de la région des T.N. O. concernant le développement du leadership, l'apprentissage et la formation, la médiation, la santé et le mieux-être organisationnels, la planification de la relève, la formation d'équipes, la planification de carrière, le perfectionnement et la réorientation professionnels, les valeurs et l'éthique ainsi que l'amélioration du rendement, et prestation de services connexes d'expert-conseil aux gestionnaires pour aider la région à atteindre ses objectifs opérationnels dans un cadre de gestion axé sur les résultats. Le salaire se situera entre **69 318 et 77 050** par année plus les allocations accordées dans le Nord. Veuillez indiquer le numéro de référence 07-IAN-IA-NWT-YK-330. Vous devez faire parvenir votre candidature au plus tard le 24 décembre 2007.

Pour être admissible, vous devez détenir un diplôme d'une université reconnue avec spécialisation acceptable en gestion des ressources humaines, en relations de travail ou en relations industrielles, en développement organisationnel, en sciences de l'éducation ou dans tout autre domaine lié au travail à effectuer. NOTE : Les candidats qui ne possèdent pas le niveau d'études précité, mais qui au 1er octobre 1999 occupaient un poste de durée indéterminée au sein du groupe PE, sont réputés satisfaire à la norme minimale compte tenu de leur bagage d'études, de formation et/ou d'expérience. Votre curriculum vitae doit démontrer clairement comment vous répondez à la scolarité requise. Vous devez posséder de l'expérience dans CHACUN des domaines suivants:

- Expérience de la conception et de la direction d'analyses des besoins d'apprentissage, d'ateliers et de cours ainsi que de l'élaboration et de la mise en application de mesures de changement organisationnel.
- Expérience de l'élaboration de politiques, de stratégies et de programmes relatifs à l'apprentissage et au leadership.
- Expérience récente et considérable de la gestion de vastes programmes d'apprentissage dans le secteur public, y compris de la planification, de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation.
- Expérience de la direction d'équipes et de la collaboration avec divers intervenants dans une organisation afin d'élaborer et de mettre en œuvre des initiatives ministérielles.
- Expérience de la prestation de services de soutien et de conseils fonctionnels à la haute direction.

La maîtrise de l'anglais est essentielle pour ce poste.

Pour de plus amples renseignements sur ce poste, incluant la manière de soumettre votre candidature, visitez www.publiservice.gc.ca ou contactez :

Darquise Francoeur,
Conseillère en ressources humaines
Téléphone : 867-669-2554
Courriel : FrancoeurD@inac-ainc.gc.ca.

Un répertoire de candidats qualifiés sera constitué et pourrait servir à combler des postes similaires de durée déterminée et/ou permanents. La personne retenue devra faire l'objet d'une vérification approfondie de la fiabilité avant sa nomination.

Nous remercions ceux et celles qui auront présenté une demande d'emploi et nous vous avisons que nous ne contacterons que les personnes choisies pour la prochaine étape de sélection. Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi. La fonction publique du Canada s'est aussi engagée à instaurer des processus de sélection et un milieu de travail inclusifs et exempts d'obstacles. Si l'on communique avec vous au sujet du présent processus de sélection, veuillez faire part à votre interlocuteur de vos besoins pour lesquels des mesures d'adaptation doivent être prises pour vous permettre de bénéficier d'une évaluation juste et équitable.

Canada

Tatouages et perçage

Modifications corporelles à Hay River

Une compagnie de Montréal de passage dans le Nord.

Maxence Jaillet

La compagnie Excentrik, spécialisée dans le tatouage et le perçage, s'est déplacée pour la troisième fois à Hay River pour servir une clientèle variée et intéressée. Accueillis par Forward, le magasin de skateboard de la place, deux professionnels de cette compagnie québécoise ont travaillé hardiment pendant leur séjour de deux semaines. Au total plus de 50 clients ont bénéficié de leur expérience.

Le propriétaire et le perceur d'Excentrik, Yanick Bleau, se sent privilégié d'offrir ses services aux gens d'ici. Accompagnés par Patrick Morency, le tatoueur, ils offrent à leurs clients une gamme d'interventions qui s'adaptent à toutes les régions du corps. Du populaire tatou tribal au perçage facial en passant par le marquage au feu (Branding en anglais), les deux hommes pratiquent les modifications corporelles viables, mais pas toutes raisonnables qu'on leur demande. « Tout commence par un bon environnement où les outils sont soumis à une procédure de stérilisation par autoclave, explique Yanick Bleau. On explique aux clients nos techniques et le sérieux de nos procédures. Les gens nous parlent de leur idée et nous évaluons toujours leur portée avant de modifier leur corps. Je n'accepterai pas qu'un jeune de 18 ans veuille inscrire des insanités sur son visage ou ses mains, je vais lui dire de revenir dans dix ans et s'il veut encore le faire là je pourrais changer d'avis. Je ne veux pas faire quelque chose de juste cool, il faut que le client soit conscient de son choix. Notre but premier est d'informer. À Montréal, nous opérons une échoppe sur mesure pour les tatous, c'est-à-dire que nous élaborons un dessin avec le client et il repart avec un tatouage personnalisé. N'ayant pas beaucoup de temps à Hay River, nous utilisons plus un catalogue, mais les clients qui nous attendaient ont pu nous envoyer leurs idées et nous avons travaillé des dessins pour eux que l'on a tatoués ici. Ensuite nous leur expliquons les meilleures pratiques pour les soins à apporter aux perçages ou aux tatous ».



Photo : Maxence Jaillet

MO, le tatoueur d'Excentrik tatoue un portrait à main levé. « C'est un des premiers dessins que j'ai faits en arrivant ici. Le mot s'est passé et les clients sont venus, car si j'étais capable de réussir un portrait de bonne ressemblance, c'est que j'étais compétent », raconte-t-il. Depuis 18 ans qu'il tatoue, c'est la première fois que MO vient dans l'Ouest. «Je suis très content, c'est une découverte. En plus, les gens me demandent des tatous intéressants. Je vais sûrement en placer quelques-uns dans mon portefolio »,ajoute-t-il.

Yanick Bleau fait partie de l'Association des perceurs professionnels, il opère dans le métier depuis onze ans. C'est l'aspect technique et médical qu'il l'a attiré à percer. « Il faut connaître l'anatomie humaine, savoir comment réagissent les différents tissus adipeux et utiliser des procédures hygiéniques avec des outils stériles. La modification corporelle est une façon d'orner son corps, il faut être avisé, car tous les emplacements ne sont pas viables. L'idée d'un perçage est qu'il soit permanent lui aussi. Nous offrons des bijoux de très bonne qualité, sans métaux lourd, où toutes les pièces sont serties et non-colées. Ces méthodes couplées à la stérilisation diminuent de beaucoup les problèmes comme le rejet ou l'infection », déclare-t-il.

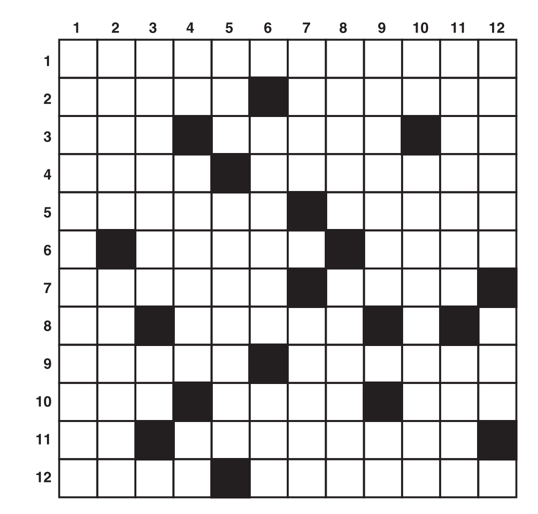
Tout d'abord vue comme un phénomène de mode dans nos sociétés modernes, la tendance aux modifications corporelles s'est implantée de plus en plus dans nos mœurs, et bénéficie maintenant de réels statuts de beauté. Ainsi dans le monde actuel, cette pratique est considérée comme une forme d'art corporel qui est incontestablement puisée des rituels d'innombrables tribus anciennes ou contemporaines. Elle regroupe le perçage facial, oral, génital, corporel et celui de surface. Se retrouve aussi l'étirement d'un perçage (Stretching) communément pratiqué sur le lobe de l'oreille. Un autre procédé implique la création de cicatrices soit par le marquage au feu soit par des coupures au sang (Cutting) à l'aide d'un scalpel. Cette scarification résulte de l'ensemble de ces marquages humains pouvant créer des dessins permanents précis et élaborés.

Pour ceux qui ont manqué cette occasion d'embellir leur corps, Excentrik espère revenir dans le Nord pendant l'été 2008, histoire de ne pas toujours travailler à la noirceur.

X MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 990



HORIZONTALEMENT

1- Très utile et essentiel pour solutionner les mots croisés.
2- Battre le pavé. – Piquants.
3- Personnage sans énergie. – Observer secrètement. – Une lettre les sépare inversement.
4- Grand félin. – Mettre les rênes à un cheval.
5- Cocaïne et héroïne (pl.). – Espace piétonnier dans une ville nouvelle.
6- Décision rendue par une juridiction supérieure. – L'Irlande.
7- Permet. – Fusil.
8- Presque «ici». – Mollusque carnassier.
9- Un peu acide. – Commune du Nord en France.
10- Bière. – Affaiblie. – À la fin de l'office.
11- Sans fringues. – Objet qu'on porte sur soi.
12- Souverain de Bulgarie. – Donne accès à un local.

VERTICALEMENT

1- Dépréciant, dévalorisant.
2- Cétone. – Oeil-de-boeuf.
3- En forme de croix. – Gamme.
4- Personnel. – Détache les grains d'une grappe. – Abréviation royale.
5- Colère. – Faute survenue dans l'impression d'un ouvrage.
6- Pressions exercées sur des objets. – Point cardinal.
7- Lilliputien. – Monument.
8- Contestera. – Ventilées.
9- Réunir en un tout. – Lettres inversées.
10- Infinitif. – État non pathologique.
11- État de distraction. – Supprimer.
12- Portion du littoral comprise entre les plus hautes et les plus basses mers. – Baudet.

RÉPONSE DU NO 989

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	L	E	N	T	E	N	D	A	N	T
2	O	P	I	N	I	O	N	■	R	I	E	N
3	N	O	N	R	E	S	I	D	E	N	T	■
4	O	C	■	O	S	S	E	U	S	E	■	F
5	C	O	C	U	■	A	M	E	S	■	G	R
6	A	P	R	E	S	■	E	T	A	B	L	E
7	M	E	U	R	E	S	■	T	I	R	A	I
8	E	■	S	A	M	A	R	I	T	A	I	N
9	R	A	T	I	E	R	E	S	■	I	R	■
10	A	G	A	■	L	I	S	T	E	R	A	I
11	L	I	C	O	L	■	T	E	T	A	N	T
12	E	T	E	T	E	R	A	■	E	S	T	E

Horoscope

SEMAINE DU 16 AU 22 DÉCEMBRE 2007



BÉLIER
La planète Vénus vous apporte de grandes réflexions concernant vos sentiments et vous oblige à tenir compte de plusieurs choses dans votre vie conjugale. Cela est sérieux et tout arrive correctement dans votre existence.



TAUREAU
Vous avez beaucoup de volonté et cela est plus évident que jamais. Vous savez ce qui peut être bon pour vous. Vous êtes dans une période où tout change. Vous vous sentez en pleine forme.



GÉMEAUX
Vous devez faire attention pour ne pas gaspiller votre argent et vos énergies dans n'importe quoi. Cela vous apportera une meilleure manière de vivre. Vous en serez heureux.



CANCER
Vous êtes obligé de faire des choix judicieux et tout ce que vous accomplissez arrive à un moment déterminant de votre existence. N'ayez peur de rien.



LION
Vous commencez à comprendre les choses avec beaucoup de rapidité. Cela a des conséquences sur votre vie professionnelle. N'en doutez pas.



VIERGE
Vous êtes capable de mieux persévérer en ce qui concerne vos projets. La planète Saturne vous aide à mieux fixer vos objectifs.



BALANCE
Vous avez besoin que l'on soit honnête envers vous et vous savez faire la part des choses dans tout. Vous êtes sur le point de mieux savoir vivre au plan de vos ambitions.



SCORPION
La Lune fait que vous êtes en recherche de plusieurs choses différentes en même temps. Cela a sur vous beaucoup de conséquences. Vous aimez vraiment les gens avec qui vous partagez un idéal de bonheur.



SAGITTAIRE
Vous savez vraiment ce qui est capital pour vous et vous n'avez pas le goût de vous en éloigner. Cela a beaucoup d'impact sur votre existence.



CAPRICORNE
Vous êtes vraiment capable de vous surpasser et présentement la planète Jupiter vous apporte beaucoup de forces morales. Vous voulez aller vers ce qu'il y a de mieux.



VERSEAU
Vous êtes apte à mieux comprendre ce qui vous est essentiel. Vous ne voulez pas perdre votre temps. Cela est vraiment primordial.




POISSONS
Vous ne voulez pas être placé dans des situations où vous auriez l'impression de ne pas être respecté. Vous avez plusieurs choses à exprimer et vous serez capable de vraiment faire valoir vos droits.